

Définition et explicitation dans *Two Dogmas of Empiricism* : une relecture de la critique de la notion d'analyticité

PIER-ALEXANDRE TARDIF, *Université Laval*

*Introduction*¹

Dans un article publié en 1953, *Two Dogmas of Empiricism*, Willard Van Orman Quine scrute le statut logique de la seconde classe d'énoncés² devant être considérés comme analytiques selon la conception de l'analyticité défendue par l'empirisme logique³. Comme le spécifie Quine, sa critique de la notion d'analyticité avait résulté de doutes à propos de la notion d'énoncé analytique (c'est-à-dire un énoncé vrai en vertu de la signification de ses mots) telle qu'elle était employée dans un manuscrit de Carnap (*Introduction to Semantics*) dont il discutait avec ce dernier et Tarski durant les années 1939-1940⁴. En critiquant la notion carnapienne d'analyticité dans son article de 1953, Quine entend explicitement montrer que la distinction traditionnelle entre les énoncés analytiques et les énoncés synthétiques constitue un dogme mal fondé⁵. La lecture traditionnelle consiste à dire que dans cet article et dans l'ensemble de son œuvre, Quine rejette catégoriquement et sans retour la distinction analytique-synthétique⁶. Hookway fait remarquer que le rejet de cette distinction a pour conséquence que l'on ne peut plus rendre compte des normes, c'est-à-dire des énoncés qui étaient traditionnellement considérés comme analytiques⁷. À cet égard, on sait que Quine substitue à l'épistémologie normative ce qu'il appelle l'épistémologie naturalisée⁸, une discipline qui fait, à son avis, partie intégrante de la science empirique. La difficulté est que le rejet de la distinction traditionnelle entre analytique et synthétique ne concerne pas uniquement Carnap et l'empirisme logique. En minant la notion d'analyticité et implicitement la notion de norme, la

critique quinienne s'étend à l'ensemble de la philosophie *analytique* et notamment à la philosophie du langage ordinaire, pour laquelle la signification des mots repose sur l'usage (des normes ou conventions linguistiques) – d'où la défense de cette distinction par des auteurs comme Grice, Strawson et Searle⁹.

À la lumière de ces conséquences, il s'avère judicieux de proposer une lecture critique de l'argument de Quine à l'encontre de la notion d'analyticité. Il importe de spécifier que le présent article se consacre essentiellement à une relecture de *Two Dogmas of Empiricism*, de telle sorte qu'aucune thèse personnelle relative aux considérations précédentes (apportées uniquement à des fins heuristiques) ne s'y trouve défendue. De plus, bien que l'article de Quine comprenne 6 sections, nous ne nous intéresserons ici qu'à ce que nous conviendrons de nommer la première partie de sa critique, à savoir les 4 premières sections, dont l'argumentation repose sur l'usage que fait Quine de deux notions métalinguistiques, à savoir celle de définition (*definition* en anglais) et celle d'explicitation (*explication* en anglais). Notre objectif consiste à reconstruire rationnellement l'argument de Quine à l'encontre de la notion d'analyticité telle qu'on le retrouve habituellement formulé selon l'interprétation standard¹⁰, car cette reformulation n'est pas exempte, à nos yeux, de toute confusion. En effet, le raisonnement de Quine s'appuyant sur les notions de définition et d'explicitation, comme nous le disions, il est devenu courant chez les partisans et les critiques de la contestation quinienne de les traiter comme s'il s'agissait de synonymes et ainsi de confondre, à l'instar de Quine, deux procédures langagières qui répondent à des objectifs et des critères d'évaluation complètement différents. Or, cette première confusion entre définition et explicitation se trouve à en générer une autre par voie de conséquence logique, cette fois entre deux types de critiques ne pouvant s'appliquer indistinctement aux deux procédures langagières.

Dans un premier temps, nous établirons la distinction fondamentale qui doit être posée entre une définition et une explicitation (I). Nous donnerons ensuite un exemple de la confusion à laquelle conduit inévitablement la substitution d'une procédure langagière à l'autre (II). Nous serons emmenés à devoir distinguer deux genres de

critiques, concernant respectivement la circularité et la régression à l'infini, qui peuvent être légitimement formulées à l'encontre de la définition et de l'explicitation (III.). Ces distinctions faites, nous préciserons la différence entre la circularité dans la définition et dans l'explicitation (IV.). Enfin, suite à cette enquête terminologique, nous tenterons de déterminer à quel genre appartient la critique menée par Quine et nous proposerons une relecture de cette critique dans la première partie de son article en tentant de dégager la structure logique de son argumentation tout en évaluant sa validité (V.).

I. Définition et explicitation

Il importe de souligner que la signification du concept de définition que nous ferons nôtre n'est pas explicitement précisée par Quine lui-même, qui reprend néanmoins celle utilisée dans les tentatives antérieures pour définir la notion d'analyticité. La procédure de définition consiste à faire comprendre à un interlocuteur donné le sens d'un terme qu'il ignore. Quine précise qu'une définition consiste à paraphraser le terme à définir en termes plus familiers et il ajoute qu'une définition repose sur une relation de synonymie¹¹. Il en ressort qu'une définition vise à établir une relation de synonymie entre un terme dont on cherche à faire comprendre la signification (le *definiendum*) et une reformulation de cette même signification en d'autres termes supposés connus par l'interlocuteur (le *definiens*)¹².

Comme l'admet Quine, la définition de l'analyticité (*definiendum*) stipulant qu'il s'agit d'un «*statement which is true and remains true under all reinterpretations of its components other than the logical particles*¹³» (*definiens*) lui apparaît tout à fait acceptable – il s'agit de la première classe d'énoncés analytiques. En effet, elle fait comprendre à l'interlocuteur l'analyticité au sens d'une vérité logique telle que «il n'est pas le cas que non-a et a», le principe de non-contradiction que Quine exemplifie en langage ordinaire par «*no unmarried man is married*¹⁴». Si Quine n'accepte cependant pas la définition de l'analyticité selon laquelle un «*statement is analytic when it is true by virtue of meanings and independently of fact*¹⁵», c'est parce qu'en incluant une autre classe d'énoncés analytiques tels que «aucun célibataire n'est marié», la compréhension de la signification

de la notion d'analyticité devient opaque et incompréhensible d'un point de vue strictement logique (vérifonctionnel) – il s'agit cette fois de la seconde classe d'énoncés analytiques. En effet, la forme logique de cet énoncé, «aucun a n'est b», ne correspond pas – contrairement au principe de non-contradiction – à la forme logique d'une tautologie. Néanmoins, le second *definiens* proposé permet de transformer cet énoncé en vérité logique en substituant au mot «célibataire» son synonyme «homme non-marié», ce qui donne à nouveau une tautologie : «aucun homme non-marié n'est marié» ou «aucun non-a n'est a». Cette substitution paraît cependant suspecte aux yeux de Quine, puisqu'elle fait intervenir dans le *definiens* (les termes supposément déjà compris par l'interlocuteur) la notion de signification, qui demande au contraire à son tour à être *définie* ou *clarifiée* pour l'interlocuteur, deux expressions distinctes qu'il utilise comme s'il s'agissait de synonymes. Considérons comment nous pourrions éclaircir cette confusion.

Notons que nous pouvons généralement distinguer deux genres d'explication : l'explication d'un fait (*explanation*) et l'explication d'un concept (*explication*) – c'est ce second genre que nous traduisons par «explicitation». Faisant référence au concept d'explicitation de Carnap, Quine précise que celle-ci ne consiste pas à instaurer une relation de synonymie, mais plutôt à clarifier une expression en raffinant ou en complétant sa signification¹⁶. Il importe de bien saisir la nuance entre une définition et une explicitation. La différence consiste dans le fait que dans le cas de la définition, on tient pour acquis que la signification n'est pas comprise, alors que dans le cas de l'explicitation, la signification est déjà comprise, mais seulement de manière vague, imprécise et ambiguë. À cet égard, aucune clarification ne peut provenir d'une définition, puisqu'il s'agit de la même signification, mais simplement reformulée autrement. De son côté, l'explicitation ne vise pas à instaurer une relation de synonymie, puisque si les deux concepts étaient synonymes, ils seraient tout aussi imprécis et aucune clarification ne serait apportée. Telle qu'elle est formulée par Carnap, l'explicitation est une procédure consistant en une «*transformation of an inexact, prescientific concept, the explicandum, into a new exact concept, the explicatum*¹⁷». Cette

transformation prend chez Carnap la forme du passage entre une définition informelle et une définition formelle dans le langage de la logique symbolique. Par exemple, à l'aide d'une explicitation, nous pouvons passer de la définition informelle et imprécise de analytique, «un énoncé vrai en vertu de sa signification exclusivement» (*explicandum*), à une définition formelle et précise dans le calcul des prédicats du premier ordre: «un énoncé complexe dont la table de vérité n'affiche que la valeur "vrai" peu importe la valeur de vérité assignée à ses énoncés simples constituants» (*explicatum*). C'est le passage de l'*explicandum* à l'*explicatum* qui constitue la clarification de la signification d'abord vague et imprécise du concept analytique.

II. Une confusion entre definiendum et explicandum

Nous disions en introduction que la substitution d'une procédure langagière à l'autre conduit inévitablement à une confusion et que la difficulté réside dans le fait que Quine considère les termes «définir» et «expliciter» comme des synonymes. Afin de relever un tel exemple de confusion entre définition et explicitation, revenons un instant sur le passage dans lequel Quine s'intéresse à l'explicitation chez Carnap. Quine y affirme que dans l'explicitation, nous améliorons le *definiendum* en épurant ou en complétant sa signification. D'emblée, l'usage de la notion *definiendum* à l'égard d'une explicitation ne va pas de soi. Nous pourrions être tentés d'interpréter cet usage en spécifiant que l'explicitation chez Carnap consiste à passer d'une définition informelle, que nous pourrions considérer comme le *definiendum*, à une définition formelle, un nouveau *definiens*. Autrement dit, l'*explicandum* correspondrait au *definiendum* et le nouveau *definiens* serait obtenu grâce au nouvel *explicatum*. Or, il est manifeste que cela relève d'une confusion. En effet, alors que dans une définition, *definiendum* et *definiens* appartiennent au même langage et sont synonymes, dans une explicitation l'*explicandum* appartient à un langage informel alors que l'*explicatum* appartient à un langage formel. Le fait de passer d'un langage à l'autre rend une traduction parfaite (i.e. la synonymie) impossible, puisque quelque chose est perdu durant cette traduction, à savoir tout ce qui n'est pas vérifonctionnel – cette conséquence découle d'ailleurs d'une thèse

de Quine lui-même, à savoir l'indétermination de la traduction. Il est ainsi fondamental de prendre en considération que les procédures explicitative et définitionnelle diffèrent quant à leurs objectifs et leurs critères d'évaluation. La confusion entre ces procédures langagières est manifeste lorsque Quine spécifie quelques lignes plus loin que «*two alternative definienda may be equally appropriate for the purposes of a given task of explication and yet not be synonymous with each other*¹⁸».

En effet, comme nous l'avons vu, Quine admet explicitement que dans une définition, *definiendum* et *definiens* sont synonymes. S'il y avait un autre *definiens* suggéré pour un même *definiendum*, nécessairement c'est parce qu'il serait synonyme avec ce *definiendum* et il le serait conséquemment avec les autres *definienda*. Dans le cas d'une définition, dire que deux *definienda* d'un même *definiendum* ne sont pas synonymes l'un avec l'autre constitue alors une incohérence. Il ne s'ensuit pas que Quine s'inscrive dans une telle incohérence, puisqu'à strictement parler, il ne parle pas de définition, mais d'explicitation. Néanmoins, la confusion entre définition et explicitation est désormais obvie puisqu'il dit non pas qu'il s'agit de deux *definienda* en parlant d'une définition, mais bien plutôt d'une explicitation. Or, dans une explicitation, il s'agit non d'une relation entre *definiendum* et *definiens*, mais entre *explicandum* et *explicatum*. À strictement parler, c'est d'*explicantia* dont il devrait être question dans la citation précédente de Quine – et non de *definienda*.

Si nous reformulons ses propos, affirmer comme le fait Quine que deux *explicantia* peuvent être appropriés pour une tâche précise tout en n'étant pas synonymes n'a rien pour nous surprendre. En effet, dans une explicitation, il ne s'agit pas de paraphraser un *definiendum* par un *definiens* qui lui est complètement synonyme, mais de raffiner un *explicandum* à l'aide d'un *explicatum* qui lui est similaire. Autrement dit, et il s'agit d'une différence fondamentale entre les deux procédures, dans une explicitation et contrairement à la définition, il ne s'agit pas d'une relation de synonymie¹⁹. S'il s'agissait de synonymes, la signification de l'*explicatum* serait la même que celle de l'*explicandum* et il n'y aurait aucune clarification, aucun raffinement apporté. Il importe d'apprécier à sa juste valeur

la distinction entre ces deux procédures langagières. Pour ce faire, on peut se poser la question suivante: ces procédures sont-elles substituables l'une pour l'autre, ou autrement dit, peuvent-elles parvenir au même résultat? Cela revient à se demander s'il est logiquement possible de poser une relation dans laquelle les termes mis en relation sont et ne sont pas synonymes. Avant de montrer en quoi cette première confusion entre définition et explicitation donne lieu à une seconde confusion, tentons de distinguer deux critiques pouvant être légitimement formulées à l'encontre de chacune des deux procédures langagières.

III. Circularité et régression à l'infini

Bien que la circularité et la régression à l'infini s'appliquent tout autant aux procédures de définition que d'explicitation, nous aborderons ici uniquement la circularité dans le cas d'une définition, et la régression à l'infini dans le cas d'une explicitation. Une des difficultés que peut rencontrer la procédure définitionnelle consiste en un certain défaut lors d'une définition, à savoir la circularité. Il y a circularité dans une définition lorsque la connaissance du *definiendum* est présumée pour comprendre la signification du *definiens*. Une telle circularité peut être illustrée par les deux définitions suivantes: un cheval est (df.) un animal qui a une forme chevaline; une loi est (df.) une proposition pouvant servir à subsumer un phénomène sous une loi. Ce défaut de circularité dans la définition ne doit toutefois pas être confondu avec un manque de clarté. Par exemple, nous pourrions donner les deux définitions suivantes du concept expliquer: expliquer, c'est (df.₁) subsumer sous une loi; expliquer, c'est (df.₂) ramener l'inconnu au connu. La définition vise à faire comprendre la signification du *definiendum* expliquer à l'aide d'un *definiens* qui lui est synonyme. Mais il se peut qu'un des termes utilisés afin de reformuler la même signification, par exemple le terme «loi», soit compris de façon seulement vague et imprécise. Nous exigeons alors une clarification de ce terme. Dans leur entreprise de l'explicitation du concept d'explication (*explanation*), Hempel et Oppenheim proposent une telle clarification du concept de loi scientifique²⁰.

Rappelons qu'une explicitation consiste à passer d'un concept informel et imprécis à un concept formel et précis. Par exemple, l'*explicandum* du concept loi, «une proposition pouvant servir à expliquer», sera reformulé dans le langage du calcul des prédicats du premier ordre par l'*explicatum* «un énoncé conditionnel purement universel». Le concept initial se trouve bel et bien clarifié dans la mesure où nous possédons maintenant un critère afin de déterminer si un énoncé donné est une loi : est une loi tout énoncé de forme conditionnelle purement universelle²¹. Cependant, nous pourrions à nouveau exiger de clarifier une nouvelle expression mal comprise contenue dans l'*explicatum*, par exemple «énoncé purement universel». Cette expression peut être clarifiée à l'aide de l'*explicatum* «*S is called purely generalized (purely universal) if S is a generalized sentence (is of universal form) and contains no individual constants*²²». Toutefois, nous pourrions à nouveau exiger la clarification d'une nouvelle expression utilisée, par exemple «énoncé généralisé» ou «constante individuelle». Nous avons ici affaire à une régression à l'infini, c'est-à-dire qu'à moins de supposer qu'à un certain point nous aurons clarifié absolument tous les mots dont nous faisons usage, il pourra toujours se faire qu'une clarification soit possible à la suite d'une précédente clarification. En somme, la régression à l'infini apparaît d'emblée si l'on demeure à l'intérieur du langage, précisément en raison de la nature de celui-ci²³. De fait, si l'on définit un mot (*definiendum*) afin d'en faire comprendre la signification à un interlocuteur, on doit présupposer une certaine connaissance de la langue de la part de ce locuteur, à savoir la signification des mots que nous utiliserons dans le *definiens* – sans quoi nous devrions, pour définir ce mot, redéfinir tous les mots du dictionnaire. Dans le cas de l'explicitation, la régression à l'infini ne pose problème que si nous recherchons un fondement ultime à la connaissance.

IV. Deux procédures, deux types de circularité

La question consiste maintenant à reconnaître quel type de critique est admissible dans le cas de l'analyticité. Le cas de la régression à l'infini peut être rapidement exclu. En effet, en vertu

de la nature même du langage, il y aura toujours une clarification possible à apporter. La régression à l'infini pose problème seulement si l'on souhaite parvenir à un fondement. Or, il n'est nulle part question dans l'article *Two Dogmas of Empiricism* de proposer un tel fondement et l'on ne s'étonnera pas que Quine ne parle jamais de régression à l'infini eu égard à l'analyticité. Autrement dit, sans l'objectif de parvenir à un tel fondement à partir duquel, par exemple, toute connaissance serait clarifiée, la seule des deux critiques précédemment identifiées qui est admissible à l'encontre de la notion d'analyticité est la circularité. Maintenant que nous avons identifié quel genre de critique Quine peut faire à l'encontre de l'analyticité, il convient de reconnaître comment et relativement à quoi il déploie cette critique. La circularité qu'essaie de faire ressortir Quine concerne-t-elle la procédure définitionnelle ou explicative ?

Nous avons vu que dans une définition, *definiendum* et *definiens* sont formulés dans le même langage, de telle sorte que les deux sont synonymes et peuvent donc être substitués l'un à l'autre *salva veritate* dans tout contexte. La circularité dans la définition consiste alors à répéter dans le *definiens* une partie du *definiendum*. Pour comprendre le *definiens*, le locuteur doit alors déjà comprendre ce qu'il est censé ne pas comprendre. Par exemple, pour comprendre le *definiens* «un animal qui a une forme chevaline», le locuteur doit déjà comprendre la signification du *definiendum* «cheval», ce qui n'est pas le cas, comme on le présume en lui proposant une définition. Conformément aux distinctions entre les procédures de définition et d'explicitation, une circularité de ce type ne pourra pas se poser dans une explicitation. En effet, dans l'explicitation, il s'agit de remplacer une expression vague et imprécise dans un langage L par une autre expression claire et précise dans un langage L₁. On ne saurait donc exiger que l'*explicatum* soit substituable *salva veritate* à l'*explicandum* dans tous les contextes.

Par exemple, le terme «et» du langage ordinaire dans l'énoncé «j'ai ouvert la porte et je suis entré» ne peut pas être substitué *salva veritate* dans tous les contextes par la conjonction « \wedge » du calcul des prédicats du premier ordre. En effet, la conjonction est commutative et permet de réécrire «je suis entré et j'ai ouvert la porte», ce qui

présente une incongruité du point de vue du langage ordinaire. La circularité dans l'explicitation ne saurait consister, comme dans la définition, à simplement répéter dans l'*explicatum* une partie de l'*explicandum*, puisqu'il n'y a pas de telle répétition dans une explicitation, mais bien plutôt une traduction dans un langage formel. Si circularité il y a dans l'explicitation, elle se ferait pour ainsi dire en sens inverse de celle de la définition. Pour mieux comprendre ce dont il s'agit, faisons une brève incursion dans un ouvrage ultérieur de Quine, *Word and Object*. Reportons-nous à l'exemple du linguiste qui tente de traduire «gavagai» en situation de traduction radicale, c'est-à-dire une situation (une expérience de pensée) dans laquelle le linguiste doit traduire le langage d'un peuple indigène jusqu'ici totalement inconnu, sans recours possible à un interprète et pour seule source d'information la situation de stimuli dans laquelle il se trouve au départ²⁴. Pour déterminer si l'expression «gavagai» est un terme général, Quine précise que le linguiste devra nécessairement faire appel à des hypothèses analytiques. La méthode des hypothèses analytiques constitue, pour Quine, «*a way of catapulting oneself into the jungle language by the momentum of the home language*²⁵».

Ces hypothèses analytiques sont pour ainsi dire plaquées du langage L_1 du traducteur au langage L de l'indigène conformément à la thèse de l'indétermination de la traduction. Lorsque le linguiste traduit l'expression indigène «gavagai» par l'expression française «lapin», cette traduction est circulaire au sens où elle suppose que le linguiste connaît déjà les hypothèses analytiques du langage indigène, alors que ce qu'on présume en situation de traduction radicale est précisément qu'il ne les connaît pas. Le point important à retenir est qu'une telle circularité ne se révèle que dans certains contextes, à savoir lorsque l'indigène n'est pas d'accord avec la traduction, c'est-à-dire avec l'emploi de l'expression indigène «gavagai» par le linguiste et reposant sur les hypothèses analytiques de ce dernier. De ces considérations nous pouvons faire ressortir deux critères distincts pour les procédures de définition et d'explicitation. Alors que la définition repose sur la substituabilité *salva veritate* dans tout contexte, la traduction (l'explicitation) repose pour sa part sur la non-substituabilité *salva veritate* dans tous les contextes.

V. Une insuffisance logique

Afin de reconnaître si la circularité que critique Quine à l'égard de l'analyticité concerne la définition ou l'explicitation, attardons-nous brièvement à cette critique en tentant d'en faire ressortir la structure logique. Quine tente-t-il par exemple de montrer qu'il y a une circularité dans la définition de l'analyticité? En fait, nous pouvons très bien nous convaincre nous-mêmes qu'il n'y en a pas. En effet, la signification du *definiendum* «énoncé analytique» n'est pas présupposée pour comprendre la signification du *definiens* «un énoncé vrai uniquement en vertu de la signification de ses composants». De fait, Quine admet que son argument ne démontre pas qu'il y a une circularité, mais simplement quelque chose de ce genre. Il s'agit, dit-il, d'une courbe fermée dans l'espace²⁶. Apportons une clarification en termes moins littéraires à l'expression «courbe fermée dans l'espace».

Ce qui ne convient pas à Quine, ce sont certaines définitions de l'analyticité telles que celles suggérées par Carnap et Tarski, parce qu'elles reposent uniquement sur la notion de signification, laquelle renvoie à la notion synonymie, qui elle-même nous ramène à la notion de signification. S'il y a une circularité, nous pourrions dire tout au plus qu'il s'agit d'une circularité de second ordre, au sens où ce n'est pas la notion d'analyticité qui réapparaît directement dans sa définition, mais bien plutôt la notion de signification définie par la notion de synonymie, elle-même définie par la notion de signification. Nous nous retrouvons alors avec un *ensemble fini de mots qui s'interdéfinissent et ne renvoient plus à rien d'autre en dehors (d'eux-mêmes ou) du langage* – une «courbe fermée dans l'espace» dans la prose quinienne.

Devant ce constat, nous pourrions être portés à conclure qu'en raison de ce problème d'interdéfinition, aucune clarification n'a été apportée à la notion d'analyticité. Nous disions en introduction que l'usage substituable que fait Quine des notions définition et explicitation a donné lieu à une certaine interprétation standard dans la littérature des 60 dernières années. D'aucuns ont soutenu à cet effet la thèse selon laquelle l'argument à l'encontre du premier dogme de l'empirisme consiste à dire que la distinction

analytique-synthétique n'a pas été *clairement* formulée²⁷. Selon cette interprétation standard, le problème de la *clarification* serait alors mis en évidence par la *circularité* constatée dans l'interdéfinition des notions en jeu. Cette interprétation donne au lecteur l'impression que la critique de Quine constitue une critique purement logique consistant à démontrer que la notion d'analyticité, définie comme « un énoncé vrai en vertu de la signification », est circulaire. Autrement dit, selon l'interprétation standard de la critique de Quine, c'est de la circularité dans la définition (et non dans l'explicitation) dont il est question.

Résumons succinctement où nous en sommes. Nous avons distingué deux procédures langagières, à savoir la définition et l'explicitation. En constatant que Quine utilisait les termes « définir » et « expliciter » comme des synonymes, nous avons relevé que la substitution qu'il fait d'une procédure langagière à l'autre relève d'une confusion. Afin de cerner la forme de sa critique, nous avons par la suite distingué deux critiques pouvant légitimement s'appliquer à chacune des procédures langagières, à savoir la circularité et la régression à l'infini. Il s'est avéré que ce dont il est question dans l'article de Quine est la circularité, et plus précisément (selon l'interprétation standard) la circularité dans le cas d'une définition. La question était ensuite de reconnaître en quoi consistait vraiment la critique à l'encontre de l'analyticité. Il nous est apparu que la circularité en question est de second ordre, c'est-à-dire que ce n'est pas le terme « analytique » qui se trouve répété dans le *definiens*, mais la notion de signification lorsqu'elle est définie par la notion de synonymie, et celle-ci par la notion de signification. Nous nous retrouvons avec une notion d'analyticité qui repose circulairement (au deuxième degré) sur les notions de signification et de synonymie dont la compréhension de l'une présuppose celle de l'autre. Si nous la reformulons en nos propres termes, l'objection soulevée par Quine consiste à dire que notre compréhension de la notion de signification n'est pas claire et que nous n'arrivons pas à clarifier la notion analyticité en raison de la circularité de second ordre qui est générée par l'emploi des mêmes notions.

Cependant, que cette signification de la notion d'analyticité ne soit pas claire (au départ) n'a rien pour nous surprendre ni pour nous poser problème en principe, puisque cette définition de l'analyticité s'inscrit dans les significations vagues et imprécises du langage ordinaire. Il suffirait de fournir une explicitation dans un langage formel et la circularité disparaîtrait d'elle-même avec un *explicitatum* désormais clair et précis, par exemple (dans le cas de la première classe d'énoncés analytiques) l'*explicitatum* «un énoncé complexe dont la table de vérité n'affiche que la valeur «vrai» peu importe la valeur de vérité assignée à ses énoncés simples constituants». C'est dire que lorsqu'il est question de savoir si la notion d'analyticité a été ou non clarifiée, si Quine veut montrer qu'il y a circularité, il doit le faire non pas à la façon d'une définition, mais bien plutôt d'une explicitation. En quoi consiste le problème de sa critique? C'est précisément que celle-ci, comme nous l'avons vu, considère la circularité dans le cas de la procédure définitionnelle. Or, afin de *clarifier* la notion d'analyticité, ce n'est pas une définition mais une explicitation qui est attendue; or nous avons également vu que la circularité dans l'explicitation ne saurait être du même genre que dans le cas de la procédure définitionnelle.

La circularité dans l'explicitation consiste à plaquer les hypothèses analytiques du langage L_1 sur le langage L . Autrement dit, elle consiste à dire que la traduction proposée dans le langage L_1 présuppose que l'on connaisse déjà l'hypothèse analytique du langage L . Mais rien n'empêche *a priori* que l'on puisse clarifier la notion de signification (*explicandum*) à l'aide d'une hypothèse analytique différente ne faisant pas appel à la notion de synonymie (*explicitatum*). Pour montrer qu'il n'est pas possible de clarifier la notion d'analyticité, Quine doit montrer qu'il n'est pas possible de fournir une explicitation de la notion de signification qui ne fait pas appel à l'hypothèse analytique de la notion de synonymie. Considérant qu'il ne le fait pas, son argumentation n'est donc pas concluante. Cette insuffisance logique de sa critique à l'endroit de l'analyticité est manifestement une conséquence d'une confusion entre la circularité dans une définition et la circularité dans une explicitation, qui est

elle-même générée par la confusion que fait Quine entre définition et explicitation.

Nous avons vu au départ que Quine considère les notions de définition et d'explicitation comme des synonymes. Or, il s'est avéré que la substitution d'une de ces procédures langagières à l'autre relève d'une confusion. Nous disions en introduction que cette première confusion en génère une autre par voie de conséquence logique, cette fois entre deux types de critiques ne pouvant s'appliquer indistinctement aux deux procédures langagières. Les deux critiques en question sont la circularité dans la définition et la circularité dans l'explicitation. Plus précisément, en considérant la définition et l'explicitation comme des notions synonymes (première confusion), Quine s'est retrouvé à considérer les deux critiques qui s'y rapportent comme substituables l'une pour l'autre (seconde confusion). C'est pourquoi, à ses yeux ainsi que de l'avis de Gibson, un représentant significatif de l'interprétation standard de la critique de Quine, ladite critique montrant la circularité dans le cas d'une procédure définitionnelle serait concluante. Mais il n'en est rien, puisqu'appliquer la critique de la circularité concernant la procédure définitionnelle à une explicitation constitue non un argument logiquement recevable, mais une confusion qui laisse sans réponse la question de savoir s'il est possible d'apporter une clarification à la notion d'analyticité sans faire intervenir la notion de synonymie. C'est en ce sens que nous pouvons dire que l'insuffisance logique de l'argument de Quine est générée par la confusion entre deux genres de circularité, découlant à son tour de la confusion entre définition et explicitation.

-
1. Conformément à l'usage en philosophie analytique, des guillemets français seront utilisés lorsqu'il sera fait mention plutôt qu'usage d'un terme.
 2. Les énoncés de la première classe (par exemple «*no unmarried man is married*») se caractérisent par le fait qu'ils sont vrais et demeurent vrais pour toute réinterprétation de «*man*» et de «*married*», tandis que les énoncés de la seconde classe («*no bachelor is married*») sont ceux qui peuvent être ramenés à un énoncé de la première classe (les

- vérités logiques) en substituant un synonyme («*bachelor*») par un autre («*unmarried*»).
3. La critique de Van Fraassen consiste à souligner que Quine fait essentiellement référence à l'empirisme logique, Bas C. Van Fraassen, «Against naturalized epistemology», dans Paolo Leonardi, Marco Santambrogio, *On Quine: New Essays*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, pp. 68-88.
 4. Willard Van Orman Quine, *The Time of my Life: an Autobiography*, Cambridge, MIT Press, 1985, 499 p., p. 150.
 5. Willard Van Orman Quine, *From a Logical Point of View*, Cambridge, Harvard University Press, 1953 (1980), p. 20.
 6. La plupart des articles et ouvrages qui traitent de ce sujet considèrent que le rejet de cette distinction par Quine est catégorique et sans appel. Un exemple récent de cette interprétation standard se trouve dans Axel Mueller, «Putnam versus Quine on revisability and the analytic-synthetic distinction», dans Maria Baghramian (ed.), *Reading Putnam*, London, Routledge, 2013, 385 p. Pour une remise en question de cette interprétation standard et une relecture de la critique de Quine, voir Pier-Alexandre Tardif, *Une interprétation formaliste de la signification et du statut logique de la critique quinienne de la distinction analytique-synthétique*, Mémoire de maîtrise, Université Laval, 2014, 205 p.
 7. «*The first anxiety I address, suggested by the final section of Two dogmas, is that with the elimination of the analytic/synthetic distinction we are left, so to speak, at sea, without an account of norms and thus without any form of guidance in responding to anomalous experience*» (Christopher Hookway, «Naturalized epistemology and epistemic evaluation», dans *Inquiry: An Interdisciplinary Journal of Philosophy*, vol. 37, n. 4, pp. 465-485, p. 473).
 8. Willard Van Orman Quine, «Epistemology Naturalized», dans *Ontological Relativity and Other Essays*, New York, Columbia University Press, 1969, 165 p. ; Jaegwon Kim, «What is “Naturalized Epistemology”?»», dans *Philosophical Perspectives*, vol. 2, Epistemology (1988), pp. 381-405.
 9. H. P. Grice and P. F. Strawson, «In Defense of a Dogma», dans *The Philosophical Review*, vol. 65, no. 2 (Apr., 1956), pp. 141-158 ; John R. Searle, *Speech acts: an essay in the philosophy of language*, London, Cambridge University Press, 1969, 203 p.
 10. Roger F. Gibson, *The Philosophy of W. V. Quine: an Expository Essay*, Tampa, University Presses of Florida, 1982, p. 217 sq.

11. Willard Van Orman Quine, *From a Logical Point of View*, pp.24 et 27 respectivement.
12. Pour la distinction entre «*definiens*» et «*definiendum*» on pourra consulter la section VII dans Carl Hempel, *Éléments d'épistémologie*, Paris, Armand Colin, 1966 (2012), p. 151 *sq.*
13. Willard Van Orman Quine, *From a Logical Point of View*, p. 23.
14. *Ibid.*, p. 22.
15. *Ibid.*, p. 21.
16. *Ibid.*, p. 25.
17. Rudolf Carnap, *Logical Foundations of Probability*, London, Routledge and Kegan Paul, 1950, p. 4.
18. Willard Van Orman Quine, *From a Logical Point of View*, p. 25.
19. Carnap précise: «*Since the explicandum is more or less vague and certainly more so than the explicatum, it is obvious that we cannot require the correspondence between the two concepts to be a complete coincidence*» (Rudolf Carnap, *op. cit.*, p. 5).
20. Carl Hempel, Paul Oppenheim, «*Studies in the Logic of Explanation*», dans *Philosophy of Science*, vol. 15, no. 2 (1948), p. 135 *sq.*
21. Il s'agit en fait de la forme universelle affirmative, les auteurs précisant que «*since any conditional statement can be transformed into a non-conditional one, conditional form will not be considered as essential for a lawlike sentence, while universal character will be held indispensable*» (*ibid.*, p. 153).
22. *Ibid.*, p. 158.
23. Pour une discussion des difficultés que constituent la circularité et la régression à l'infini, on pourra consulter Carl Hempel, *Éléments d'épistémologie*, p. 154 *sq.* et Alfred North Whitehead, Bertrand Russell, *Principia Mathematica vol. I*, Londres, Allen & Unwin, 1903, p. 91 *sq.*
24. Willard Van Orman Quine, *Word and Object*, Cambridge, The Massachusetts Institute of Technology Press, 1960, p. 28.
25. Willard Van Orman Quine, *Word and Object*, p. 70.
26. «*Our argument is not flatly circular; but something like it. It has the form, figuratively speaking, of a closed curve in space*» (Willard Van Orman Quine, *From a Logical Point of View*, p. 30).
27. «*On the first front Quine argues that the analytic-synthetic distinction has not been clearly drawn*» (Roger F. Gibson, *The Philosophy of W. V. Quine: an Expository Essay*, p. 217).